



Communiqué de presse

Vigilance orange canicule : la Ville adapte ses services

Le 11 août 2026

Météo-France a placé la Loire-Atlantique en vigilance orange canicule ce mardi 11 août, à 12 h. Face à des températures attendues au-delà de 35°C sur l'ensemble du département, la Ville de Saint-Herblain met en place plusieurs mesures pour protéger les habitantes, les habitants et les agents municipaux.

La continuité des services publics est assurée dans des conditions adaptées :

Services municipaux ouverts de 7 h 30 à 14 h

À compter du mercredi 12 août et jusqu'au vendredi 14 août, l'ensemble des équipements et services de la Ville accueillera le public de 7 h 30 à 14 h. Les accès seront fermés au-delà de cet horaire. Le standard téléphonique de la mairie reste ouvert jusqu'à 17h30.

Seniors

La Ville reste mobilisée auprès des seniors et des publics les plus fragiles et isolés. Toutes les personnes inscrites sur le registre communal des personnes vulnérables sont appelées quotidiennement par les agents de la ville.

Piscine de La Bourgonnière

La piscine de la Bourgonnière reste ouverte aux horaires habituels (fermée le samedi 15 août en raison du jour férié).

Médiathèques

La médiathèque Charles-Gautier-Hermeland, climatisée, est ouverte de 14h à 19h de mardi à vendredi et mercredi matin de 10h à 12h30,

Les horaires de la médiathèque Gao-Xingjian sont modifiés : ouverture de 10h à 12h30 de mardi à vendredi, fermée les après-midis.

Contact presse

Ville de Saint-Herblain
Service communication
Tél : 02 28 25 20 31
communication@saint-herblain.fr



Manifestations et animations

En raison des fortes chaleurs, les animations organisées par la Ville dans le cadre de « Ça bouge dans les parcs » sont annulées.

Risque incendie – Des restrictions dans les parcs et jardins

Le département est placé en vigilance orange feux de forêts jusqu'au lundi 17 août inclus.

- Il est strictement interdit d'allumer tout type de feu dans les parcs, jardins, espaces verts et voies publiques de la commune,
- Il est interdit d'utiliser les barbecues publics mis à disposition par la Ville dans le parc de la Savèze, le square des Richolets et le square du théâtre de verdure à proximité du centre socioculturel Le Grand B,
- L'accès au Bois-Jo est interdit de 12h à 20h,
- Le stationnement est interdit allée de la Gournerie et rue du Souvenir-Français (parc de la Carrière).

L'ensemble des services municipaux est mobilisé pour assurer la protection des usagers et du personnel face à cet épisode caniculaire.

Pour connaître les bons réflexes en cas de forte chaleur et localiser les îlots de fraîcheur à Saint-Herblain : **saint-herblain.fr**

Contact presse

Ville de Saint-Herblain
Service communication
Tél : 02 28 25 20 31
communication@saint-herblain.fr

